

	Coût taxes incluses
1) Frais d'émission du permis	41 \$
2) Frais d'obstruction (largeur depuis la bordure du trottoir)	
a) Réseau local (arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie)	Coût par jour
largeur totale : moins de 3 mètres	37 \$
entre 3 et 6 mètres	107 \$
entre 6 et 9 mètres	259 \$
entre 9 et 12 mètres	411 \$
supplément pour fermeture de rue	158 \$
supplément pour fermeture de ruelle	37 \$
b) Réseau artériel (Ville de Montréal)	Coût par jour
largeur totale : moins de 3 mètres	79 \$
entre 3 et 6 mètres	267 \$
entre 6 et 9 mètres	617 \$
entre 9 et 12 mètres	974 \$
supplément pour fermeture de rue	364 \$
3) Frais d'occupation (superficie occupée)	Coût par jour
arrière du trottoir, surface non pavée ou ruelle	47 \$
entre 0 et 50 m ²	57 \$
entre 50 et 100 m ²	72 \$
entre 100 et 300 m ²	72 \$
	+ 1.25 \$ / m ² supérieur à 100 m ²
plus de 300 m ²	364 \$
	+ 1.50 \$ / m ² supérieur à 300 m ²
4) Frais de stationnement	Coût par jour
place avec ou sans parcomètre	36 \$
supplément pour perte de revenus à Stationnement Montréal	11 \$ / parcomètre
5) Autres frais	Coût fixe
enlèvement du 1er parcomètre ou panonceau	135 \$
enlèvement de chaque tige supplémentaire	79 \$
pose d'une housse sur un 1er parcomètre	43 \$
pose d'une housse sur un 1er panonceau	44 \$
pour chaque housse supplémentaire	6 \$
enlèvement de borne de paiement	291 \$
ouverture du dossier et étude du parcours d'un véhicule hors normes	143 \$